



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

Union Economique de l'Afrique Centrale

14^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres

**PROGRAMME D' ACTIONS
DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA CEMAC
EXERCICE 2006**

SOMMAIRE

Libellé	Pages
INTRODUCTION.....	2
I - Actions d'ordre institutionnel.....	3
II - Gestion Interne du Secrétariat Exécutif.....	4
1. Gestion des Ressources Humaines.....	4
2. Gestion Budgétaire.....	4
3. Matériel et entretien.....	5
4. Relations Publiques.....	5
III - Aménagement du Cadre Macro -Economique.....	5
1. Sur le plan fiscal.....	6
2. Sur le plan douanier.....	6
3. Convergence et coordination des politiques économiques.....	7
IV - Les politiques sectorielles.....	8
1.- Secteur Primaire.....	8
2.-Commerce,Industrie et Tourisme	9
3.- Transports.....	11
4.- Education, Culture et Affaires sociales	13
V - Coopération Internationale.....	15

INTRODUCTION

Les activités programmées pour l'exercice 2006 s'inscrivent dans la continuité des actions menées durant la première étape quinquennale entamée en juin 1999.

Au cours de cette première étape, le Secrétariat Exécutif s'est, en effet, attelé à :

- Mettre en place les Institutions et Organes de la Communauté,
- Poursuivre l'édification du Marché Commun par l'adoption des instruments fiscaux et douaniers, la coordination des politiques sectorielles, l'institutionnalisation d'une charte communautaire d'investissement, l'adoption d'un programme régional de sécurité alimentaire et d'une politique agricole commune aux Etats membres, l'Initiation des instruments de libre circulation des personnes dont le passeport CEMAC, la conduite de l'assainissement du cadre macro-économique dans le cadre notamment du dispositif actuel de surveillance multilatérale,
- Engager des actions dans le domaine de la paix et de la sécurité (fonctionnement de la Force Multinationale de la CEMAC à Bangui, lutte contre la criminalité transnationale à travers le Comité des Chefs de police d'Afrique Centrale).

Les activités projetées dans le présent programme pour l'exercice 2006, marquant de surcroît le point de départ de la deuxième étape de la réalisation de l'Union Economique, sont en phase avec les actions entamées ultérieurement, en pleine conformité avec la programmation édictée par les textes instituant la CEMAC.

Aussi, ces activités s'articulent –elles autour des axes principaux ci-après :

- (i) les actions d'ordre institutionnel,
- (ii) la gestion interne du Secrétariat Exécutif,
- (iii) l'aménagement du cadre macro-économique
- (iv) les politiques sectorielles
- (v) la stratégie de coopération internationale

I – LES ACTIONS D'ORDRE INSTITUTIONNEL

1.- Taxe communautaire d'intégration et fonds de développement

Dans ce domaine, le Secrétariat Exécutif entend poursuivre les actions devant conduire à rendre le fonctionnement de la Taxe Communautaire d'intégration (TCI) plus performant et à renforcer l'opérationnalité du Fonds de développement de la Communauté.

Aussi, des missions d'évaluation et de vérification seront –elles conduites auprès des directions générales des Douanes de chacun des Etats membres. Parallèlement, des actions appropriées seront engagées afin de consolider le fonctionnement du FODEC notamment par la poursuite du financement des projets intégrateurs et la mise en place du mécanisme de compensation des pertes de recettes résultant de l'application du Tarif préférentiel généralisé.

2. Concertation entre le Secrétariat Exécutif et les Organismes Spécialisées de la CEMAC

En vue de coordonner les activités des Institutions spécialisées de l'Union Economique dont il est chargé de l'animation, le Secrétariat Exécutif organisera comme à l'accoutumée des rencontres périodiques avec ces institutions spécialisés afin d'informer les instances Supérieures de la Communauté sur l'état de leur fonctionnement, conformément.

Par ailleurs, en étroite collaboration avec la Commission Interparlementaire, et la Cour de Justice Communautaire, le Secrétariat Exécutif s'attellera d'une part à la mise en place du futur Parlement sous-régional tout en encourageant la poursuite des actions de campagne de sensibilisation des parlements nationaux et des populations de la sous région et d'autre part à initier des actions devant conduire au respect des textes communautaires.

3. Communication

Il est envisagé dans ce cadre des actions relatives :

a.- de vulgarisation des textes communautaires, de sensibilisation de l'opinion publique en matière d'intégration et de l'amélioration de l'image de marque des institutions et organismes chargés de mener cette intégration sont programmées.

b.- de redynamisation du site IZF dont la poursuite permettra d'ouvrir d'avantage la CEMAC sur le Monde, et les actions spécifiques en direction des divers médias (radios

et télévisions nationales publiques ou privées) de la sous région: Dans ce cadre, sont prévus notamment :

- l'envoi systématique pour diffusion des éléments parlant de la CEMAC,
- la réalisation et diffusion des magazines sur la CEMAC,
- la création et la réalisation d'une émission spéciale CEMAC sur les radios et télévisions des pays de la sous région.
- La relance du partenariat avec Africa n° 1 pour obtenir une tranche d'antenne spéciale hebdomadaire,
- L'ouverture un partenariat avec les télévisions internationales telles que :AITV, TV5 Afrique, CFI.
- L'envoi des documents illustrés parlant de la CEMAC à la presse écrite sous régionale, à la presse africaine et internationale.

4. Audit interne

Le renforcement de la structure et la vulgarisation de la fonction de l'audit interne au niveau de la Communauté entamée depuis sa mise en place se poursuivront en 2006. L'audit interne mènera comme par le passé des missions dans les services du Secrétariat Exécutif et de certains autres organes et institutions de la Communauté.

II – LA GESTION INTERNE DU SECRETARIAT EXECUTIF

Dans ce domaine il sera mis un accent particulier sur la poursuite de la politique de formation et la rénovation du palais.

1 – Gestion des ressources humaines

Au plan de la gestion des ressources humaines un accent particulier sera mis sur la formation et le perfectionnement du personnel en vue du renforcement des capacités.

Une réorganisation interne du service du personnel sera réalisée pour prendre davantage en compte tous les outils d'une gestion moderne des ressources humaines (la prévision, la formation, le recrutement). Le service du personnel au-delà de la simple gestion administrative, étendra en 2006 ses activités à la formation des agents chargés de la maintenance des équipements informatiques, des photocopieuses, des faxes notamment, au recyclage des Secrétaires et Comptables en liaison avec l'ONIFOP et à la matérialisation de l'étude d'un système de retraite autonome pour le personnel de la CEMAC.

2 – Gestion budgétaire

La gestion du budget 2006 prend en compte entre autres actions notamment :

- Le recrutement d'un comptable pour le suivi et l'arrêt des écritures et la production des états financiers dans les délais.

- L'implantation définitive du nouveau progiciel comptable qui conditionne la bonne tenue des comptes ainsi que la bonne circulation des informations entre les services.

3 – Matériel et entretien

La réhabilitation du palais demeure une préoccupation majeure. Avec les ressources propres de la CEMAC ou avec l'aide des bailleurs de Fonds déjà sollicités à cet effet (BM, BAD, UE), la réalisation des actions prioritaires ci-après soient est impérieuse au cours de l'année 2006 :

- La construction d'une guérite à la cité CEMAC ;
- L'installation des ascenseurs,
- Les travaux de peinture du palais,
- La clôture du palais,
- La remise en état des studios du 7^{ème} étage du palais,
- La poursuite de la climatisation des bureaux des cadres.

4 – Relations publiques - protocole – Archives

Sont inscrites dans ces domaines, les actions essentielles suivantes :

Au plan des relations publiques et du protocole,

- l'élaboration d'un planning rigoureux de missions et réunions pour toute l'année. Ce planning permettra d'améliorer sérieusement les conditions de réalisation des missions ainsi que de l'organisation des réunions.
- l'acquisition d'une camionnette 4x4 double cabine pour permettre au service d'effectuer ses activités d'accueil dans de meilleures conditions.
- la formation- un stage de perfectionnement en anglais dans un pays anglophone pour le responsable du protocole.

Au plan des Archives et de la Documentation

- la poursuite de la confection du répertoire thématique du Fonds archivistique,
- la pratique du recollement visant à déceler les textes disparus, afin de les réintégrer,
- l'extension de la capacité de stockage des documents par l'acquisition de nouveaux rayons.

III. AMENAGEMENT DU CADRE MACRO-ECONOMIQUE

La politique d'assainissement du cadre macroéconomique entreprise depuis la mise en place du programme régional de réforme sera poursuivie.

Au cours de l'année 2006, le Secrétariat Exécutif entreprendra des actions visant l'amélioration et la consolidation des instruments, tant fiscaux que douaniers, mis en

place pendant la première étape quinquennale aux fins d'aboutir à la construction d'un véritable marché commun, gage d'une réelle libre circulation des biens, services et personnes dans notre zone.

Les actions projetées se rapportent, pour l'essentiel aux axes suivants :

1. Sur le plan fiscal

Les réformes engagées seront poursuivies. Il s'agit entre autres de :

- La révision de la convention commune sur la double imposition,
- L'étude sur l'harmonisation des fiscalités minières, forestière et touristique.

En outre, les opérations d'évaluation de la réforme fiscal-douanière seront poursuivies. Il s'agira cette fois-ci de poursuivre la mise en œuvre des recommandations pertinentes issues de l'atelier de Brazzaville tenu les 30 septembre et 1^{er} Octobre 2003 sur l'Union Douanière en Afrique Centrale.

Le Secrétariat Exécutif continuera à conduire par ailleurs le chantier de la Réglementation et de la Nomenclature Comptables en mettant un accent particulier sur les actions ci-après :

- Mise en harmonie de la Déclaration Statistique et Fiscale avec le plan comptable OHADA ;
- Réforme des programmes des examens comptables supérieurs et de leurs modalités d'application ;
- Organisation des examens comptables supérieurs ;
- Suivi du dossier portant création d'une société communautaire de réassurance ;
- Suivi de la Carte Rose CEMAC.

2. Sur le plan douanier

les actions programmées pour l'exercice 2006 renferment, à titre essentiel le suivi de la mise en application des mesures adoptées par les instances supérieures de la Communauté et en particulier :

- la révision du Tarif Extérieur Commun (TEC),
- la réforme fiscal-douanière dans son volet mise en œuvre des recommandations issues de l'atelier de Brazzaville des 30 septembre et 1^{er} Octobre 2003 sur l'union Douanière en Afrique Centrale,
- la tenue des réunions statutaires (des comités de la valeur, de la nomenclature et du tarif, de la lutte contre la fraude douanière), et celle des Directeurs Généraux et Nationaux des Administrations Fiscales et Douanières

de l'Afrique Centrale, ainsi que la participations aux différents forums (comités Techniques et Session Annuelle du Conseil de l'OMD, réunions techniques de l'OMC)

- la réalisation des séminaires nécessaires à l'aboutissement des réformes entreprises sur l'origine des produits CEMAC et la valeur transactionnelle ;

3. Convergence et Coordination des politiques économiques

Comme par le passé, les activités de convergence et de coordination des politiques économiques s'appuieront sur la surveillance multilatérale, les études et la prospective, la collecte et l'analyse des données statistiques ainsi que les activités transversales et internationales.

a.- Surveillance multilatérale

- Elaboration des rapports semestriels de surveillance multilatérale ;
- Elaboration des Grandes orientations de politique économique 2007 ;
- Suivi et appui des Etats à l'élaboration de leur programme triennal ;
- Rapport sur les programmes triennaux des Etats ;
- Participation aux réunions du FMI et de la Banque Mondiale dans les Etats ;
- Assistance aux cellules nationales (séminaires de formation) ;
- Elaboration des maquettes de prévision et simulation économique.

b.- Etudes et prospective

- Atelier de validation du programme sous régional de développement ;
- Mise en œuvre des recommandations de l'atelier sur le programme régional de développement ;
- Préparation d'un cadre d'orientation de la politique communautaire d'aménagement du territoire ;

c.- Collecte et analyse des statistiques

- Elaboration d'un annuaire intercommunautaire 2003 ;
- Elaboration d'un annuaire général des statistiques ;
- Rapport sur le commerce extérieur et intercommunautaire ;
- Préparation des travaux du comité statistique ;
- Suivi du Programme de comparaison internationale des statistiques ;
- Harmonisation des comptes nationaux et des statistiques des finances publiques ;
- Atelier sur la méthodologie d'élaboration du commerce extérieur.

d.- Activités transversales, régionales et internationales

- Suivi de la coopération avec la Commission Européenne ;
- Participation aux réunions de la zone franc ;

- Suivi de la stratégie d'assistance de la Banque Mondiale à l'intégration régionale en Afrique Centrale ;
- Participation aux réunions du comité scientifique et du comité de direction d'AFRITAST .
- Participation au conseil d'administration et au comité scientifique de l'ISSEA ;
- Suivi des recommandations issues des réunions de la zone franc ;
- Réunions du comité de convergence de la zone franc ;
- Revue FMI/CEMAC ;
- Assemblées annuelles du FMI et de la banque Mondiale ;
- Participation à divers ateliers et séminaires de formation ;
- Réunions de concertation CEMAC/Partenaires au développement.

IV/- ACTIVITES SECTORIELLES

Le programme d'action 2006 au niveau sectoriel est le prolongement des actions entamées en 2005. Aussi, en 2006 pour les secteurs ci-dessous cités les actions du Secrétariat Exécutif s'organiseront comme suit :

1 – secteur primaire

1.1. Stratégie Agricole Commune et Sécurité Alimentaire :

La mise en œuvre des actions déjà entreprises dans ce domaine suppose l'appui des Etats membres, des acteurs socioprofessionnels et des bailleurs de fonds internationaux, la Direction de l'Agriculture se propose comme objectif la concrétisation de quelques unes d'entre elles considérées comme d'importance majeure. Il s'agit notamment de :

- La mise en œuvre de la stratégie agricole commerce (SAC) ;
- La mise en œuvre d'un système phytosanitaire harmonisé au sein de la CEMAC ;
- La réalisation de l'étude d'impact de l'APE sur l'agriculture de la CEMAC et Sao-Tomé et Principe.
- La mise en œuvre d'une procédure commune d'homologation des pesticides en zone CEMAC .
- La poursuite de la recherche des financements auprès des bailleurs de fonds extérieurs ;
- La mise en place d'une cellule légère et interne chargée de coordonner les activités des cellules nationales d'homologation des pesticides ;
- Le suivi des dossiers agricoles et environnemental pour le programme NEPAD ;
- Le suivi et le renforcement de la coopération avec la FAO.

1.2. Environnement

Dans le domaine de l'environnement plusieurs actions sont prévues pour l'exercice 2006. Il s'agit notamment :

a.- De la diffusion de la Réglementation Harmonisée sur le Suivi du protocole de Montréal pour laquelle les activités à mettre en place consistent en :

- La recherche des financements pour renforcer la capacité d'action des bureaux ozone des Etats membres ;
- La mise en application au cours de cet exercice des dispositions du protocole de Coopération entre l'ADIE et la CEMAC ;

b.- Le suivi et l'évolution de la mise en place de la Stratégie de l'Union Européenne dans le développement du secteur forêt dans la sous région d'Afrique Centrale dans le cadre du Programme Indicatif Régional, notamment le Programme ECOFAC. La direction a eu à faire des propositions de projets et il serait utile de le suivre au cours de l'exercice 2005 pour leur concrétisation ;

- La préparation de l'harmonisation des législations environnementales en zone CEMAC ;
- Le suivi du projet de l'Environnement Africain pour un développement durable conformément à la déclaration de Dakar.

2. Commerce, Industrie et Tourisme

Le programme d'action de la Direction du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme pour l'an 2006 s'articule autour des points ci-après :

2.1. Suivi des négociations de l'APER avec l'union Européenne

A l'issue de la signature de la feuille de route et de la tenue de la première réunion du comité de négociation le 16 juillet 2004 à Bruxelles. La Direction du Commerce met un accent particulier sur les actions liées au démarrage de la phase a et 3 des négociations avec l'Union Européenne.

La phase 2 et 3 des négociations portent respectivement et essentiellement sur le renforcement des capacités de production et d'offres de notre sous région , et les questions relatives à la libéralisation ou à l'accès au marché.

2.2 .Mise en œuvre de projet RE-CEMAC/ACBF

Dans le cadre de la création en cours du centre de Références au niveau du Secrétariat Exécutif pour faciliter la fluidité de l'information commerciale entre le Secrétariat Exécutif et l'OMC d'une part, et entre la CEMAC et les Etats d'autre part, le programme du projet se poursuivra en 2006 par l'organisation des séminaires de formations des cadres de la sous région en « Politique Commerciale » et en « technique des négociations ».

2.3. Réactivation du cadre de concertation CEMAC/UNIPACE

L'organisation des rencontres entre les structures du secteur privé va connaître une fréquence plus régulière, du fait qu'on sera en plein dans la seconde phase des négociations commerciales avec l'Union Européenne.

2.4. Mise en œuvre des règlements communautaires sur la concurrence

Cette réglementation après la mise en place des organes a été adoptée depuis 1999, sa mise en œuvre implique maintenant la formation de leurs membres, tout ceci fera l'objet de l'attention de la Direction.

2.5. Accord commercial CEMAC – Sao-Tomé et Principé

La préparation de l'application de l'accord de coopération commerciale entre la CEMAC et Sao-Tomé dont la signature est intervenue récemment sera poursuivie.

2.6. Relance du dossier sur les journées CEMAC

Les journées CEMAC n'ont pu se tenir pour des raisons diverses. Ce projet est figuré parmi les priorités de la Direction du Commerce pour l'exercice 2006.

2.7. Suivi de la coopération CEMAC-USA dans le cadre de l'AGOA

En vue d'une meilleure coordination des stratégies visant à permettre aux Etats membres de la CEMAC de tirer le maximum de profit des opportunités de croissance offerte par cette loi américaine, un projet de partenariat commercial et d'investissement a été approuvé par le Conseil des Ministres de l'UEAC en 2003. La Direction s'attellera au suivi de l'exécution de cet accord.

2.8. Redynamisation des comités nationaux de suivi des accords de l'OMC

Les efforts de redynamisation des comités nationaux de suivi des accords de l'OMC entamés dans le cadre du projet RE-CEMAC seront poursuivis, les activités du centre de référence créé en 2005 au sein du Secrétariat Exécutif seront simplifiés.

2.9. Coopération technique avec d'autres organisations internationales

Dans le cadre de cette coopération, les études suivantes seront poursuivies ou entreprises :

- Etude sur le commerce informel en zone CEMAC avec l'assistance de la CEA ;
- Etude sur la fiscalité pétrolière avec l'assistance de la CEA ;
- Etude sur le bilan de la mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle dans les états membres de la CEMAC avec l'assistance de l'OMPI ;

2.10. Coopération CEMAC/AIF/CDE et autres activités

La phase de la coopération 2004-2006 s'articulera sur les principaux programmes suivants :

- Le Renforcement de l'aide à la conception et la mise en œuvre d'un plan stratégique d'Orientation de Développement de l'Investissement Economique (RAPSODIE) ;
- Expansion du commerce intra et inter régional CEMAC/UEMOA .

- Programme PROINVEST du Centre de Développement des Entreprises ;
- Appui en assistance technique à la CEMAC pour le « Renforcement des capacités en Formulation, négociation et mise en œuvre de politiques commerciales au profit des Etats membres.

2.11. Etudes sur le droit d'établissement en zone CEMAC

L'étude sur le droit d'établissement vient d'être réalisée. La mise en œuvre des conclusions de cette étude se fera au cours de l'année 2006.

2.12. Mise en œuvre du plan d'action régionale du tourisme

Une réunion du comité permanent du tourisme aura lieu à Bangui au courant du 1^{er} trimestre 2006 pour l'évaluation du plan d'action du tourisme.

2.13. Organisation d'une réunion des Ministres en charge de l'Industrie sur les stratégies et politiques de compétitivité industrielle en zone CEMAC

Cette rencontre initialement prévue à Malabo puis à Douala avec l'assistance technique de l'Antenne sous régionale de l'ONUDI basée à Yaoundé, pourrait enfin avoir lieu cette année.

2.14. Les actions de promotion du développement industriel

Ces actions concernent le plan d'action de la normalisation avec l'appui du CDE/Pro-invest et la coopération CEMAC/Chambres consulaires/Unipace

2.15. Inventaire des politiques minières en zone CEMAC

L'appui de la CDSR-AC sera sollicité pour la mise en œuvre des conclusions des études menées dans ce domaine par le Secrétariat Exécutif.

2.16. L'édition de l'agenda CEMAC 2006 et celle de la première édition du Répertoire Industriel et professionnel des Entreprises de l'Afrique Centrale déjà lancées apparaîtront au courant de l'exercice en cours .

3. Transports et télécommunications

Les activités du secteur des Transports et télécommunications pour l'année 2005 consisteront essentiellement à l'aboutissement de certains projets et à la poursuite des actions engagées au cours de l'année 2005 mais dont l'exécution a été partielle ou encore non faite.

3.1. Dans le domaine des transports et infrastructures, le Secrétariat Exécutif s'atteller:

a.- Au plan Institutionnel, à :

- Vulgariser le code révisé de la route dans chaque Etat en mettant l'accent sur les mesures de protection du patrimoine routier ;

- Mise en œuvre du programme de politiques de transports en Afrique subsaharienne (SSATP) ;
- Réviser et vulgariser le code communautaire de la route et le code maritime ;
- Finaliser avec la Royal Air Maroc l'étude de la création de la compagnie communautaire de transports aérien en zone CEMAC ;
- Harmoniser et conformer les textes nationaux avec les dispositions pertinentes de la décision de Yamoussoukro ;
- Réviser le code communautaire de l'aviation civile pour le mettre en conformité avec la décision de Yamoussoukro en intégrant les travaux des AAMAC afin de produire un cadre réglementaire cohérent ;
- Participer aux activités de la coordination régionale du NEPAD.

b.- Au plan réglementaire, à :

- Reprendre les contacts avec les aviations civiles afin de développer la complémentarité entre la réalisation du projet et les programmes nationaux ;
- Mise en œuvre du mémorandum des Ministres de l'aviation civile de l'Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Mise en œuvre du programme de sécurité aérienne et de maintien de navigabilité (COSCAP) ;
- Mise en œuvre de l'accord relatif à la sûreté de l'aviation civile (AVSEC) ;
- Réorientation ou création des nouveaux moyens financiers (redevances) favorisant l'autonomie des DAC.

c.- Au plan des études

- lancer dans le cadre du don de la Banque Mondiale (IDF) et de l'Union Européenne les études de la facilitation en vue de l'élaboration du programme régional de facilitation ;
- lancer l'étude sur la stratégie de développement des infrastructures en Afrique Centrale ;
- réaliser dans le cadre du don de la Banque Mondiale, l'étude des ouvrages d'art pour le réajustement du programme actualisé du réseau routier intégrateur de la CEMAC ;
- participer au groupe de travail de l'Union Africaine de Chemins de fer (UAC) sur le plan d'actions des chemins de fer ;
- promouvoir les actions relatives à la mise en œuvre du Programme de politiques de transport en Afrique subsaharienne de la Banque Mondiale (SSATP) ;
- participer aux réunions et activités du comité opérationnel de suivi du plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale.

3.2. Dans le domaine météorologique, le Secrétariat Exécutif suivra au sein du groupe PUMA :

- l'aboutissement du projet « Suivi de l'environnement en Afrique pour un Développement Durable (AMESD) » ;

- l'installation des stations PUMA restantes de la sous région ;
- la création de l'observatoire globale de l'Afrique Centrale.
- l'élaboration d'un projet sous régional de développement comme la création d'un centre d'excellence pour le suivi des conditions climatiques et environnementales, avec l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM),.

3.3. Dans le domaine des télécommunications, il est envisagé au cours de l'année 2006 de réaliser et de poursuivre les actions relatives à :

- la mise en œuvre de l'étude de faisabilité pour l'interconnexion des réseaux de télécommunications de la sous région CEMAC ;
- l'élaboration d'un document cadre sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

4. Education, Culture et Affaires Sociales

4.1. Les actions programmées dans les secteurs Education, Enseignement Supérieur, recherche et Formation Professionnelle concernent :

- la finalisation des programmes sous régionaux intégrateurs dans le secteur de l'éducation ;
- l'organisation de la première réunion de la cellule technique LMD sous régionale pour le lancement de la réforme LMD .
- l'étude sur la situation de l'enseignement supérieur dans les pays de la CEMAC, avec l'appui financier de la BAD ;
- l'organisation d'un atelier sous régional de mise en commun des résultats de l'étude sur la situation de l'enseignement supérieur dans les pays de la CEMAC ;
- l'organisation et la tenue de la 3^{ème} réunion de la Conférence des Recteurs Universités et des responsables des organismes de recherche ainsi que celle des Ministres en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle ;
- la mise en place du service commun de propriété intellectuelle dans le cadre du projet « Réseaux de recherche et propriété intellectuelle » dans le domaine de la santé.

4.2. Dans le domaine de Dialogue Social tripartisme seront entreprises les actions relatives à :

- La mise en place de la cellule administrative du comité tripartite sous régional de dialogue social et organisation de la 1^{ère} réunion dudit comité ;
- La participation à la réunion du réseau des experts et praticiens du dialogue social des pays d'Afrique centrale et des grands lacs ;
- L'étude de la situation du dialogue social dans les pays de la CEMAC ;
- L'organisation d'une réunion de concertation entre l'UNIPACE et l'OSTAC ;
- La collecte des statistiques du travail et de l'emploi.

4.3. Dans les secteurs Travail et Sécurité Social, il est prévu :

- L'établissement d'un cadre de coopération entre la Conférence Interafricaine de Prévoyance Sociale (CIPRES) et la CEMAC ;
- La collecte d'informations nécessaires à l'identification des actions sous régionales, notamment l'harmonisation de la législation en matière des pensions et leur transfert.

4.4. En matière de culture, les actions programmées consistent en :

- L'appui à la mise en place des organes de la Confédération du Sport Universitaire d'Afrique Centrale (COSUAC) ;
- La collecte d'informations nécessaires à l'identification des actions sous régionales ;
- La rédaction d'un avant projet de la politique de développement de l'industrie du livre et des manuels scolaires.

4.5. La Coupe de football CEMAC, 4^{ème} édition, sera organisée comme le prévoit la réglementation en vigueur en la matière.

4.6. En vue de renforcer les capacités, un accent particulier sera mis sur :

- La recherche de financement et l'organisation de la formation à la formulation de projets dans le domaine de l'Education Supérieure ;
- La publication d'un répertoire des enseignants du supérieur et sa mise sur le site de la CEMAC.

4.7. Par ailleurs, il est envisagé la publication:

- d'un nouveau numéro de « l'aperçu de la situation démographique et sociale en chiffres des pays de la CEMAC ».
- du répertoire des établissements d'enseignement supérieur des pays membres de la CEMAC, des centres et unités de recherches rattachés.

4.8. En matière de démographie, l'objectif visé consiste à :

- produire la synthèse des données fournies par les Etats et leur publication ;
- organiser un atelier sur l'amélioration du système de l'état civil.

4.9. Dans le domaine des affaires sociales, l'accent sera mis sur la préparation:

- d'un dossier sur l'harmonisation de la législation sur les pensions ;
- d'un avant projet de dossier sur la libre circulation des personnes et la migration sélective.

4.10. Conformément aux accords de coopération conclus avec les organismes concernés, le Secrétariat Exécutif compte marquer sa présence aux rencontres suivantes :

- Sixième assemblée des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine consacrée prioritairement à l'éducation et à la culture ;
- Deuxième réunion du forum des Organisations régionales et sous régionales africaines pour le soutien de la coopération entre l'UNESCO et le NEPAD (FORSRASUN).

V – COOPERATION INTERNATIONALE

Au cours de l'année 2006, le Secrétariat Exécutif comme par le passé participe aux rencontres internationales organisées dans les domaines de compétence de la Communauté. Il devra aussi marquer la présence de la Communauté au sein de certaines arènes internationales et rassurer par ailleurs ses partenaires traditionnels par des visites susceptibles notamment d'attirer à la Communauté certains financements et de concours multiformes.

Dans cette perspective, il est prévu des rencontres avec :

1. le Fonds Monétaire International et la banque Mondiale ;
 2. l'Union Européenne,
 3. le Secrétariat de l'ACP,
 4. l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD)
 5. l'Organisation Internationale de Police Criminelle OIPC -Interpol
 6. la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
 7. l'Union Africaine ;
 8. l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.
-
-